L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau: 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI, 17 MAI 1888.

PETITES ANNONCES.

PENSION—Grandes chambres bien aérées, à $1.50, $2 et $2 la semaine; pension, $3.50; dans une famille française, 216 Bourbon, entre Dumaine et St-Philippe. 4avril—2m

A. B. Philips, notaire, 5 Coml. Place, peut prêter sur hypothèque de $60 à $90,000. 29 déc—6m

DEMANDES D'EMPLOI.

INSTITUTRICE—Une jeune Française, récemment arrivée, et munie de son brevet d'institutrice, désirerait se placer dans une famille, pour enseigner le français et le piano. S'adresser, au bureau du journal, sous initiales L. Q. 24avril—1m

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Moses Bonifacius.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 24,079.—Division C. A étant ce jour, de Jno. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Moses Bonifacius, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15—mai—15, 19, 24 mai.

Succession de Mme Catherine Wendorf veuve de Prosper Labeup.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 24,062—Division A—Attendu que Charles Laboup a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Catherine Labeup décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15 mai—15,19,24.

Succession de Peter R. Middlemas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 22,031—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Richd. M. Orr, Sur-Rogtor et Marcel T. Duaros, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15 mai—15,19,24 Greffier.

Succession de Stoddart Howell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 21,406—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John W. Black, syndic des créanciers de la dite succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15 mai—15 19 24.

Succession de Elizabeth Breithauer, veuve de Jonathan Alexander.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 22,272—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par George Alexander, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15 mai—15,19,24

Succession de Samuel Peters Blanc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 23,304—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jules A. Blanc et Frank N. Butler, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15 mai—15 19 24 mai.

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Charles Gaulon et ses créanciers.—No 23,485—Division "D"—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétionnaire Charles Gaulon soit et est par le présent acceptée par la Cour et ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue par devant Alphonse Philips, notaire, en cette VILLE, LE 21 juin de 1888, à 11 h. a. m., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, pour nommer un syndic, et pour prendre une ordonnance, pourraient se présenter devant eux et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Frank D. Chrétien, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 19 avril 1888.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
23 avril—3f au 26 mai

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de salons élégants et effets mobiliers.

Succession de Samuel Stewart et épouse. Erminia Wadsworth vs. J. J. Stewart et autres.

A l'encan—Au comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 12 rue Carondelet—MERCREDI, 23 mai 1888, à 10 heures et demie du matin, sur les lieux, Nos 254 rue Bourbon, entre Dumaine et l'Avenue St. Charles et la rue Prytanée, Sixième District, en cette ville, en vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A," rendu le 3 avril 1888, et signé le 7 avril 1888, dossier No 22,261, dans l'affaire de Erminia Wadsworth vs. J. J. Stewart et autres, pour un partage, à l'encan, il sera vendu:—

Un vaste assortiment de beaux meubles de salons et d'effets mobiliers, selon un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.

Les meubles ne pourront être vus que le jour de la vente.
13 mai—13, 17, 20, à date.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L.S.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'entreprenant pays.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, et ses Grands Tirages Trimestriels ont lieu en Mars, Juin, Septembre et Décembre

Etant détachés, par le moyen des vaux nous présidons à tous les tirages, nouveaux et sérieux de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et une nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

A. L. TISSOT,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A".

A. BAUMAN,
Président de l'Académie de Musique.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 12 JUIN 1888.

Grand Tirage Trimestriel,

$300,000

Grand Tirage Trimestriel sur l'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 12 JUIN 1888.

100,000 Billets à Vingt Dollars chacun. Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2; Vingtième de Billet $1.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
2 Lots de	10,000,	20,000
5 Lots de	5,000,	25,000
25 Lots de	1,000,	25,000
100 Lots de	500,	50,000
200 Lots de	300,	60,000
500 Lots de	200,	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de $500,	soit	$50,000
100 Lots de $300,		30,000
100 Lots de $200,		20,000

PRIX TERMINAUX.

1,000 Lots de $100,	soit	$100,000
1,000 Lots de $100,		100,000
3,136 Lots se montant à		$1,055,000

☞ Pour les CLUBS ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la *Signature lisible*. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à ses frais). Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Etant à la Poste en vertu des lois des Etats-Unis, en date du 12 juillet 1878.

A. L. TISSOT,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A".

A. BAUMAN,
Président de l'Académie de Musique.

Entreprenez vos lettres enregistrées à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire au lot.

RAPPELEZ-VOUS que la présence de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les dividendes, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Dates-vous donc des commandes et des vôtres demandes.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Sheriff Civil de la propriété de valeur connue sous le nom de "Texas & Cotton Mississippi" dans la cause intitulée "Branch Warehouse" dans le Tchoupitoulas, Market, Richard et Religieuse.

—ET—

Une propriété de valeur, bâtisse connue sous le nom de "Branch Cotton Press" ou "Branch Warehouse", dans le carré d'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Market, Religieuse et St-James.

Henry Tremoulet, agent, vs. R. N. Lewis et William Lynd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,666—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 19 mai 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain carré d'îlet, avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent connu sous le nom de "Mississippi Cotton Press" et dans les dites bâtisses, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le Premier district de cette ville, et borné par les rues Tchoupitoulas, Market, Richard et Religieuse, ayant chacune d'îlet mesure trois cent dix neuf pieds huit pouces et quatre lignes de façade de chacune des rues Tchoupitoulas et Religieuse, et deux cent cinquante cinq pieds neuf pouces et deux lignes de façade sur chacune des rues Market et Religieuse. Le tout conformément au plan dressé par James Gallier, architecte, en date du 5 février 1843, déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville.

2° Et une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connue sous le nom de Branch Cotton Press ou Branch Warehouse et toutes les dites passages et servitudes qui s'y trouvent, aussi dans le Premier District de cette ville, ouvré d'îlet borné par les rues Market, Tchoupitoulas, Religieuse et St-James; ladite portion de terre comprend la moitié du dit carré et mesure conformément au plan susmentionné cent cent cinquante-cinq pieds neuf pouces et deux lignes de façade rue Market; cent cinquante-neuf pieds dix pouces et deux lignes de façade sur chacune des rues Tchoupitoulas et Religieuse et deux cent cinquante-cinq pieds neuf pouces et deux lignes de côté de la rue St-James.

Etant les mêmes propriétés acquises par Robert N. Lewis et William Lynd de la veuve J. B. Letorey et autre, selon l'acte passé pardevant Charles G. Andry, notaire, le 11 juin 1864, dûment enregistré, bureau des transferts, livre 119 folio 578.

Saisies dans la susdite affaire.

Conditions—1° Comptant une somme suffisante pour payer la réclamation du plaignant, soit neuf mille cinq cent dix-huit dollars [$9218.00] avec intérêt au taux de 8 0[0 par an du 13 juin 1887 jusqu'à paiement. Cinq pour cent sur le dit montant, frais et honoraires de dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Richd. M. Orr, Sur-Rogtor et Marcel T. Duaros, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11 mai—11 16 20

Succession de Roxanna Henderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 24,052—Division B. Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Roxanna Henderson, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
11 mai—11 16 20

Succession d'Elizabeth Breithauer, veuve de Jonathan Alexander.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 22,272—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par George Alexander, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15 mai—15,19,24

Succession de Samuel Peters Blanc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 23,304—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jules A. Blanc et Frank N. Butler, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15 mai—15 19 24

Geo. H. Bainley vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 20,266—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte de distribution présenté par Abraham Luria, syndic réf. ffif dans cette affaire et l'état du compte de J. H. Oglesby, décédé syndic définitif de cette affaire, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits comptes et tableaux.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11 mai—11,15,16

Nicholas Rose vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 23,208 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Thomas Duffy, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
10 mai—10 15 20

J. B. Dumoulin vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 20,554—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par E. C. Champon, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
8mai—8, 12, 17 mai

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Philip W. Sherwood vs ses créanciers.—No 23,841—Division A—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Philip W. Sherwood, soit et est par le présent acceptée par la cour et ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant J. Wharton Collens, notaire en cette VILLE, LE 21 MAI 1888, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, dire un syndic et prendre une ordonnance qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Frank D. Chrétien, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 19 avril 1888.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
22 avril—3f au 26 mai

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de salons élégants et effets mobiliers.

Succession de Samuel Stewart et épouse. Erminia Wadsworth vs. J. J. Stewart et autres.

A l'encan—Au comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 12 rue Carondelet—MERCREDI, 23 mai 1888, à 10 heures et demie du matin, sur les lieux, Nos 254 rue Bourbon, entre Dumaine et l'Avenue St. Charles et la rue Prytanée, Sixième District, en cette ville, en vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A," rendu le 3 avril 1888, et signé le 7 avril 1888, dossier No 22,261, dans l'affaire de Erminia Wadsworth vs. J. J. Stewart et autres, pour un partage, à l'encan, il sera vendu:—

Un vaste assortiment de beaux meubles de salons et d'effets mobiliers, selon un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.

Les meubles ne pourront être vus que le jour de la vente.
13 mai—13, 17, 20, à date.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cigares, Cigares, Cigares, Liqueurs, Liqueurs, Liqueurs.

Un coffre-fort en fer, pour être vendus dans les affaires de
Samuel Joseph & Co vs Lehman & Frois et als
No 21,951.
Charles Butler & Co. vs les mêmes, No 21,900.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs d'attachement à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus et par consentements des parties, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 28 mai 1888, à 10 A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres:

Une grande quantité de cigares de plusieurs marques et qualités. Aussi, un lot de gin, cognac, liqueurs et autres articles, un coffre-fort en fer.

Le tout conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans.
16 mai—16,22,26,27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur avec les bâtisses et améliorations sur l'avenue St-Charles, entre Jonathan et Leo Concondel.

Union Homestead Association vs Dufour et Simon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,779—En vertu d'un writ de saisi et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 19 mai 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, et borné par les rues Gasquet, anciennement Jackson, Palmyre, Prieur et Johnson et désignés comme lots numéros treize, quatorze et quinze d'îlet numéro trente sur un plan fait par C. A. Hedin, architecte, en date du 19 mars 1853, et déposé pour référence en l'étude de T. O. Slade, ancien notaire en cette ville. Les dits lots treize, quatorze et quinze mesurent chacun vingt sept pieds et six lignes de façade sur trente pieds de profondeur de cent neuf pieds dix pouces et trois lignes chacun, entre lignes parallèles, et le dit lot numéro seize (Prieur) mesure dix neuf pieds dix pouces de face à la rue Gasquet, sur cent neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur comme suit: Les lots numéros treize et quatorze, de Mme H. J. Pauline, acte pardevant Bringier, notaire, le 23 mars 1867; le lot numéro quinze, de la succession S. Zimmerman, le 3 mai 1881, acte pardevant F. Caudle, notaire, et le lot numéro seize, de Mme James P. Guinault, le 23 février 1882, acte pardevant D. Drouet notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28avril—28 mai 5 12 19 26 juin 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Groceries, Groceries, Vins, Liqueurs et autres articles, etc.

Meubles, Installations, Meubles, &c.

Smith Bros. & Co. vs. George B. Rico.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 23,589—En vertu d'un writ d'attachement à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus et par consentement des parties, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 19 mai 1888, à 10 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres—

Un grand assortiment de groceries, vins, liqueurs et autres articles, etc.; aussi un lot de meubles de maison, installations, etc., conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 mai—8 12 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Paul Bacas vs. Peter McDermott.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 23,687—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 19 mai 1888, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec vingt-cinq actions du fonds propriété à la Banque des Citoyens de la Louisiane, qui s'y trouvent attachées et portant sur la dite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: Comptant pour payer la réclamation des demandeurs, savoir: La somme de quatre cent soixante douze dollars 50 cts, pour sur actions, avec dix pour cent d'intérêt sur ce montant, à partir du 1er mai 1850, et une autre somme de trois cent douze dollars 50 cts, montant de contribution sur les dites actions du fonds-capital, avec huit pour cent d'intérêt par an sur douze dollars 50 cts du dit montant, à partir du 1er décembre 1877; huit pour cent d'intérêt par an sur vingt-cinq dollars du dit montant, à partir du 1er décembre 1881; huit pour cent d'intérêt par an sur vingt-cinq dollars du dit montant, à partir du 1er décembre 1882; huit pour cent d'intérêt par an sur vingt-cinq dollars du dit montant, à partir du 1er décembre 1883; huit pour cent d'intérêt par an sur vingt-cinq dollars du dit montant, à partir du 1er décembre 1884; et huit pour cent d'intérêt par an sur vingt-trois dollars dix huit pieds quatre pouces et trois lignes sur le côté gauche de la rue Lafayette, ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations et dépendances qui s'y trouvent et tous droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8mai—8 15 22 29—5 9 juin.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un terrain et bâtisses de valeur coin des rues St Charles et Lee Circle, connu sous le No 268 Avenue St Charles.

Léon Joubert vs George W. Roper.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 23,698—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI 9 juin 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, situé dans le Premier District de cette ville, désigné sur le numéro deux dans l'îlet borné par le Tivoli, maintenant Lee Circle, les rues St-Charles, Camp, Calliope et Delord; le dit lot mesure douze cent vingt pieds deux pouces et trois lignes de face sur le Tivoli, maintenant Lee Circle, vingt deux pieds de face rue St-Charles, soixante-cinq pieds six pouces sur la ligne la plus proche de la rue Calliope et le divisant du lot numéro deux et cinquante-trois pieds dix pouces sur la ligne du fond suivant un plan dûment par le numéro cinq, déposé pour référence à l'étude de Octave De Armas, notaire, en date du 30 novembre 1858, mesurant propriété de David Siddle, et mesurant suivant un plan de Louis H. Pilié, géomètre-voyer de ville, annexé à un acte de vente à Geo. W. Roper, pardevant Benjamin Cary, notaire, le 28 septembre 1882, la même mesure, excepté sur la ligne la plus près de la rue Calliope, où il mesure soixante-quatre pieds six lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 mai—8 9 15 22 29—juin 5 9.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lucien Baron vs Emile R. Chevalier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,24—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commercial, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 19 mai 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certaine portion de terre, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro trente sept, et mesurant trente pieds de face à la rue Water, le même numéro, déposé pour référence à l'étude de Octave De Armas, notaire, en date du 30 novembre 1858, mesurant propriété de David Siddle, et mesurant suivant un plan de Louis H. Pilié, géomètre-voyer de ville, annexé à un acte de vente à Geo. W. Roper, pardevant Benjamin Cary, notaire, le 28 septembre 1882, la même mesure, excepté sur la ligne la plus près de la rue Calliope, où il mesure soixante-quatre pieds six lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.
18 avril—18 25—mai 3 9 16 19

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Sherif Civil.

Il sera vendu, à l'Entrepôt du Sherif Civil, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres,

SAMEDI, 19 MAI 1888, A 10 HEURES A. M.,

un grand lot d'articles divers, etc., consistant en:—

Meubles de maison et de bureau;
Groceries, vins et liqueurs;
Bottes et souliers;
Miroirs, tableaux et cadres;
Une belle malle en cuir;
Un lot d'habillements, cashmire, etc., chemises, pantalons, etc.;
Divers, etc.

Conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans
16 mai—16 17 18 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. S. Benedict vs Mme Agnes Beatty et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 23,566—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 juin 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Commune, Rochebleve et Dryades, désigné comme lot No 11, formant l'encoignure des rues Gravier et Rochebleve, et mesure, au pied américain, 31 pieds 7 pouces et 1 ligne de façade sur la rue Gravier, sur une profondeur et face de 120 pieds sur la rue Rochebleve.

Acquis de Patrick Collins par acte passé pardevant Frederick Zengel, notaire, en date du 5 avril 1883.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.
8mai—8 15 22 29 juin 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

James D. Schepmoes et al. vs Mme H. Davidson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 23,485—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 juin 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié ou portion d'un certain lot de terre, situé dans le faubourg St-Mary, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Charles, Julie, St-Joseph et Camp; laquelle dite moitié mesure quarante-deux pieds six pouces de face à la rue St-Charles sur une profondeur de cent soixante-douze pieds deux pouces entre lignes parallèles, le tout au pied anglais. Etant la moitié ou portion du haut d'un certain lot de terre mesurant quatre vingt cinq pieds de face à la rue St Charles sur la profondeur ci-dessus de cent soixante-douze pieds trois pouces.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur la dite moitié du lot de terre (connue par les locaux numéros 208 et 210 rue St-Charles, et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.
28 avril—28—mai 5,12,19,26—juin 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

John Rezach vs Mary Muller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 23,636—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 19 mai 1888, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 6, dans l'îlet No 402 borné par les rues St Claude, Clouet, Louisa et Marais. Le dit lot mesure quarante pieds de face à la rue St Claude sur une profondeur de cent dix huit pieds.

Etant la même propriété que le défenderesse a acquis de Jacob Heth et autres, conformément à un acte passé pardevant John R. Légier, notaire, le 18 mars 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Sherif civil de la paroisse d'Orléans.
17 avril—17 24—mai 1 8 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

John Petit vs Jno Geo. Puchler

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 23,503—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville le SAMEDI 19 mai 1888, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dryades, Second, St Denis et Dryades, faisant l'îlet 139 du Tanburg Livaudais et désigné comme lot numéro huit sur un plan fait par Moellinseu, le 18 septembre 1844, déposé en l'étude de A. Hermann, notaire en cette ville, et mesurant trente pieds de face à la rue St-Denis sur une profondeur de cent vingt pieds; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2° Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, St Denis, Deuxième et Troisième, formant l'encoignure des rues Deuxième et St Denis et mesurant vingt sept pieds de face à la rue Deuxième, sur une profondeur de cent douze pieds huit pouces et face à la rue St Denis, sur trente pieds, suivant un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, en date du 26 mai 1853, déposé en l'étude de W. H. Peters, notaire en cette ville. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

4° Une certaine portion de terre, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro trente deux,